

## OBJECTIFS :

- Maîtriser les recommandations HAS en matière d'annonce d'un dommage lié aux soins
- Appréhender les droits des usagers dans la relation avec les familles
- Savoir situer sa responsabilité juridique et professionnelle

## PUBLIC :

Médecin, cadre de santé, professionnel soignant

## DURÉE : 1 jour

## INTERVENANT :

Juriste consultante en droit de la santé

## COÛT : 250€/pers

## DATES :

• 2 avril 2020 - Brest

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Vidéo-débat sur une situation d'annonce d'un dommage lié aux soins
- Recommandations de bonnes pratiques et mise en situation

# L'ANNONCE D'UN DOMMAGE ASSOCIÉ AUX SOINS

## LE PROGRAMME :

### Caractères et contexte juridique liés à l'information

- Les conditions de délivrance de l'information
  - Qui délivre l'information préalablement aux soins ?
  - Qui doit être informé ?
- Les risques juridiques encourus par le soignant/l'établissement de soins en cas de dommage lié aux soins :
  - Les différentes responsabilités : responsabilité civile ; responsabilité pénale ; responsabilité disciplinaire face à l'employeur
  - La distinction entre faute de service et faute personnelle détachable du service
  - Obligation de résultats / Obligation de moyens

### Information en cas de dommages liés aux soins : un contexte à soigner pour désamorcer le conflit

- Contenu et conditions de délivrance de l'information suite à un dommage
- Analyse des recommandations HAS et mise en application afin de désamorcer un éventuel conflit
- Rapprochement avec les événements indésirables et la gestion des risques pour une amélioration continue de la sécurité des soins

